~~L'autre obs. sur les [illegible] et dans le [illegible] de [illegible]~~

Rapport de deux observations envoiées à l'Académie par monsieur Lamoulere maitre en chirurgie à Ste. Colombe près d'Agen sur Garonne.

Chargé par l'Académie de lui faire le rapport de ces deux observations, Je Sous-Signe les avoir lu et examiné. Dans la premiere, datée du Sept decembre 1758, il nous présente Ses reflections sur la possibilité de l'extraction des corps étrangers arretés dans les intestins : dans la Seconde du dix-Sept Septembre 1761 il nous Rapporte un exemple d'une hydropisie terminée par la gangrêne attaquée par les Scarifications.

C'est ainsi quil commence Sa premiere observation.

Le 7eme Decembre 1758. Je fis en présence de Cinq confreres, par l'ordre de la justice, l'ouverture du cadavre de Jean Delas : aucune partie externe n'étoit alterée : à l'ouverture du Bas-ventre nous fûmes Surpris (ne Sçachant Ce qui S'étoit passé dans Sa maladie) de trouver les visceres Abdominaux dans une inflammation approchant de la Gangrêne.

Les recherches Scrupuleuses qu'il fit dans les visceres de l'Abdomen, lui donnerent bientôt la Cause Procatartique de la mort de Jean Delas. Mr. Lamoulere trouva, dans la portion de l'intestin jléon qui occupe la region iliaque, deux os dont l'un representoit la figure d'un Clou, aigu à Sa pointe, tranchant sur les Côtés ; l'autre d'une figure plus irréguliere, plus Court, portoit plusieurs éminences, en maniere de dents, fort propres à déchirer : Celuici, vue Son moins de longueur, étoit apparement arreté, Sans blesser l'intestin, n'importe. le premier au Contraire étoit Situé de façon que Sa pointe perçoit les membranes de

ARC 57 n° 145 1

De l' Iléon, sa tête appuiant fortement Contre les parois opposées, ce qui l'engageoit de plus en plus.

Mr. Lamoulere, d'accord avec ses Cinq confreres, Conclut que les os étoient la Cause la premiere apparente de la mort du malade.

Sur Cela, Poursuit-il, mr. Palisse pere qui étoit present à l' ouverture, et qui avoit vu cet homme dans sa maladie, qui ne dura que quatre a Cinq Jours, dit qu'il s'etoit plaint d'une douleur très vive dans cette région, qu'il avoit fait son possible pour la Calmer: Deplus, qu'il y avoit huit jours que Jean Delas avoit avallé des fragmens de Cotelettes de Mouton, qu'il ne les avoit pas rendu.

Tout Combiné, reflections faites, Mr. Lamoulere demande s'il ne seroit pas possible, dans de pareils Cas, de tenter l'extraction des Corps étrangers arretés dans les intestins.

Cette entreprise, si elle étoit bien suivie, et nouvelle, nous dénote un grand zele et l'envie qu'il a de concourir au progrès de la Chirurgie.

On ouvre, dit mr. Lamoulere, la Vessie pour en extraire le Calcul; la trachée-artère pour donner passage à l'air; on fait l'opération de l'Empième, le trépan, la Suture de l'intestin dans la gastroraphie &c.

Conduit et authorisé par Cette prétendüe analogie, pourquoi, Continue-t-il, ne pouroit-on pas, dans des Cas semblables à Celui que je viens de proposer, faire une ouverture longitudinale, avec le bistouri, aux tégumens, au péritoine et finalement, aiant saisi l'intestin dans l'endroit où le Corps étranger se trouve, l'ouvrir en long, en faire l'extraction, panser méthodiquement selon l'exigence des Cas conformément aux regles de l'art: Ce problême ne me paroît pas depourvu de vrai-semblance.

Tout Ceci est aisé à tracer sur le papier; Mais, que deviennent, que servent les idées, les pensées, les Conjectures lorsquelles ne sont appuiées sur aucun fait, aucune expérience?

Comment, s'écrie Mr. Lamoulere, après avoir prouvé, par des notes aussi longues que toute l'observation, que l'on a reussi dans les opérations susdites, Comment sçavoir le lieu précis où doit se faire Cette ouverture.

Ce point est, sans Contredit, un des plus épineux; Mr. n'en tire pas mieux que de Ce qui procede et ne nous donne rien de plus satisfaisant. Mr. Lamoulere croit lever toutes difficultés par Ce qui suit.

Instruit, dit-il, que le Malade a avallé des corps étrangers, qu'il ne les a pas rendu, sain d'ailleurs, d'un bon temperament, quil n'a perdu l'appetit qu'au moment quune vive douleur, qui va toujours en augmentant, l'attaque dans un moment où il est le plus tranquile (à Cela près, la crainte des corps avallés) que pas un remede ne peut Calmer, <u>Ce sont ses termes</u>, Instruit de tout Cela Ce sera l'endroit où le malade ressentira La plus vive douleur que doit être faite l'ouverture.

Je pense quune opération de Cette Conséquence méritoit un détail plus Circonstancié; mais nous ne perdons rien, nous le trouvons, Ce détail, dans un mémoire donné par monsieur Hevin sur L'Entérotomie memoire qui, Comme on peut le soupçonner n'a pas peu Contribué à la formation de Cette observation.

Selon Mr. Lamoulere on doit faire l'ouverture à l'endroit ou le Malade ressentira de la douleur: il s'authorise sur Ce que Le malade dont il s'agit avoit ressentit de la douleur précisement à l'endroit où il trouva les corps étrangers à l'ouverture du Cadavre. Je ne Crois pas quil eut du Conclure d'un Cas particulier pour le

le général, Car ne Scait-on pas que la douleur peut avoir son Siege dans des parties éloignées de celles où en réside la vraie Cause, Ce qui est prouvé: une personne attaquée du Calcul Rénal ressent une douleur aigue, piquante dans les Cuisses la vraie Cause de Cette douleur existe Cependant dans le Rein. Je déduis de là que, si la douleur peut affecter une partie éloignée de Celles où réside la Cause, que la même chose pouvant arriver dans le Cas proposé, il seroit jmpossible de Sçavoir précisement l'endroit où devroit être pratiquée l'ouverture: Supposant que l'on n'aie que les éclaircissemens que pense nous donner m.r Lamoulere. il ajoute que le tact plus ou moins fort, ~~plus~~ les plaintes plus ou moins fortes peuvent determiner aussi le lieu d'Election.

D'ailleurs on Scait continue-il, que dans telles ou telles regions, Sont contenues telles ou telles parties: que Chaque partie blessée a des signes particuliers. ainsi il Seroit possible de tenter cette opération dans le Cas où l'intestin Seroit la partie Souffrante. Je Conviens avec m.r Lamoulere que Chaque partie, par sa différente Structure pourroit nous faire Soupçonner par des douleurs caracteristiques qu'elle est la partie attaquée, Mais Quel est le phisique d'un point aussi important? M.r Lamoulere eut donc du, pour donner plus de poids à son observation, établir des regles Sûres et invariables par lesquelles on peut determiner que, de la blessure de telle ou telle partie, doit nécessairement résulter telle espece de douleur; C'est Ce que m.r Lamoulere a obmis, et Ce qui ~~[illegible]~~ est encore dans une fatale obscurité.

Jl est aisé de décrire le modus faciendi d'une opération. Mais l'execution en est epineuse, et qui peut répondre des suittes.

Jl faut

Il faut, dit-il, inciser les tégumens, le péritoine, ouvrir l'intestin, tirer les corps étrangers et traiter le malade méthodiquement.

C'est bientôt dit, rien n'est plus Simple, mais, quel est le Chirurgien assés témeraire pour, Sur les reflections trop légeres de mr. Lamoulere, tenter une opération Semblable. Mr. Lamoulere, m'objecterat-on, ne veut donner à l'Académie que ses Simples reflections, il laisse à des persomes plus éclairées à raisonner Sur Cette matiere. Soit, Je m'en Suis apperçu: Partant delà Je me crois en devoir de Conclure que l'Académie ne peut insérer dans ses mémoires l'observation de mr. lamoulere, Comme utile au progrés de l'art: J'Estime qu'elle ne poura même en faire aucun usage; puisque nous pouvons puiser dans un mémoire donné par mr. hevin plusieurs exemples qui me paroissent être la baze de l'obser-vation de mr. Lamoulere et dans laquelle il est aisé de voir beaucoup de vrai-semblance Si toutefois mr. lamoulere a lu le 1er tome des mémoires de l'académie: Ce qu'il met en doute dans Sa lettre, avançant qu'il n'a lu nulle part qu'on ~~ait~~ tenté l'extraction des corps étrangers arretés dans les intestins, quoique l'ocassion S'en Soit présentée.

L'observation de mr. froumantin Sur la dilatation d'une plaïe aux levres de la quelle l'intestin étoit Collé et dont il tira des matieres épaissies et qui y étoient arretées: Celle de monsieur farcy qui tira des os de pieds de mouton Contenu dans l'intestin Iléon qui Se gangrêna à la verité, mais qui, Sans Cela, l'auroit determiné à faire l'opération de l'entérotomie que propose mr. hevin Ces faits, dis-je nous font voir que les recherches de mr. lamoulere ne Sont pas nouvelles et qu'aiant été devancés par les autheurs que Cite mr. hevin dans son mémoire, l'on ne peut en retirer aucun avantage.

Rapport de la 2de. obs.

Dans la seconde observation datée du 17. Sept. 1761 M. lamoulere nous donne un exemple d'une hydropisie terminée par une gangrène attaquée par les Scarifications. il nous rapporte qu'il fut appellé pour voir un homme menacé d'une hydropisie future; l'œdematie des Jambes et des Cuisses en étoit une preuve évidente; nous n'apprenons pas si l'hydropisie étoit declarée, ou non: il la nomme, hydropisie future, dans le commencement de l'observation, sur la fin il la nomme hydropisie; Car il n'est pas étonnant, dit-il, de voir des hydropisies guéries par la gangrène; passons ce leger déffaut.

M. Lamoulere ordonna plusieurs remedes dont le malade ne voulut faire aucun usage, deux jours après M. lamoulere fut rappellé, il purgea son malade. avant l'effet de ce dernier Remede, la visite des Jambes l'assura que la gangrène s'étoit emparée de la droite, qui avant avoit été attaquée d'un violent Erysipel. Cette gangrène étoit parvenüe, suivant la description de M. lamoulere, au degrés de Sphacele. Il se conduisit en Chirurgien éclairé et guidé par ce qu'a pu lui offrir un nombre de faits à peu près semblables. Il fit cinq scarifications, pansa les plaies avec la charpie brute, ~~et~~ Couvertes de Compresses trempées dans une fomentation antiseptique. Il en sortit, d'un pansement à l'autre, une quantité prodigieuse de pus et de sérosité, ce qu'il l'obligea à renouveler l'appareil, M. lamoulere se servit pour lors d'un onguent dont il rapporte la composition, enfin la maniere dont il se conduisit borna la gangrène, la bonne suppuration s'établit:
la gangrène bornée,
Il mit en usage alternatif, l'onguent susdit et un digestif de Styrax, de beaume d'Arceus &c. fit prendre de tems à autre au Malade des vomitifs, des purgatifs &c. Son appetit revint, un cours de ventre, qui ne l'avoit presque pas quitté, reparut aussi.

Les cinq incisions furent réduites à deux plaies qui montroient une déperdition substance très considerable: en effet, une portion des muscles gémeaux, jambier antérieur et autres tomboient par lambeaux: les os, les tendons ne furent pas épargnés et surtout celui d'Achilles dont il procura, par l'usage de la thérebentine, l'exfoliation d'une très grande partie.

Alors le pus devenu plus beau, l'appetit du malade étant le même, son cours de ventre persistant toujours, la réparation de cette substance perdue fut faite dans le courant d'un mois. Chose extraordinaire? Mais un changemt subit vint bientôt troubler ce fait si merveilleux. l'ulcere de la jambe droite se dessecha entiérement, toute la matiére se transporta sur la gauche et y forma une tumeur que M. lamoulert eut ouvert, si les parens ne s'y fussent opposés. Je pense que l'opposition des parens ne devoit pas être d'un si grand poids, la nature lui montroit qu'il devoit profiter de la voie qu'elle se préparoit elle-même.

Il est vrai que par une séconde métastase, aussi heureuse que la premiére, l'humeur se transfera de nouveau sur la jambe quelle avoit abandonné. Car le landemain, dit il, la tumeur disparut et la délitescence me ramena ce que la métastase m'avoit enlevée. J'admire le tranquile avec lequel il vit ainsi agir la nature. Cette humeur ne pouvoit-elle pas se transporter sur quels ques visceres, aussi facilement quélle regagna la jambe droite et donner naissance à des accidens aux quels M. lamoulere n'auroit peut-être pas pu remédier: accidens qui à la verité ne sont pas arrivés. le malade doit entierement à la sage nature les bons effets de cette double metastase. tout le favorisa dans un tems aussi critique. Malgré tout la suppuration s'établit, les accidens cesserent: M. lamoulere apres trois mois vit arriver cet ulcere à parfaite cicatrice. le malade est guéri. Mais la nature qui n'eut pas les secours nécessaires, qui ne fut pas secondé, lui laissa une demangeaison générale dans toute la surface de la peau, accompagnée de pustules à la tête et aux parties inferieures des jambes, aux quelles il se forme, de tems en tems, des croutes écailleuses et dartreuses.

Il n'~~auroit~~ est pas ~~été~~ étonnant, ni merveilleux (comme on le pourra voir par quelsque faits que j'ai choisi d'entre plusieurs) que les hydropisies disparoissent après les scarifications; puisque l'on en a vu céder les unes, aux ulceres; d'autres, aux simples mouchetures; cellesci, à des abscès; enfin celles là, dont les eaux se sont évacuées par les pores de la peau; il n'est pas étonnant, dis je, que celle dont M. lamoulere fait mention eut cédé aux scarifications faites à l'occasion d'une gangréne aussi considerable: Je trouve plus surprenant que le malade en eut été quitte pour une galle générale.

Un homme agé de 60 ans, dit Burgius, devenu hydropique dont l'enflure des pieds et des mains et de l'Abdomen, malgré les remedes, augmentoit tous les Jours, Supporta les Scarifications aux quelles j'eus recours; aiant appliqué les ventouses, il sortit du Sang ensuitte une grande abondance de sérosité. J'eus recours, quelques jours aprés, aux vésicatoires qui donnerent issue à une grande quantité d'Eau. mais les ulceres se refermant, je pensois à mettre en usage le Cautere, lors que le malade entra dans une si grande Sueur que les ulceres se Rouvrirent, et, en peu de Jours, il fut delivré de ses Eaux.

Dans le Journal de Copenhague v. 1. obs. 98. il est raporté qu'un homme étant attaqué, en meme tems, d'une ascite et d'une timpanite, aiant les pieds, les Jambes et les cuisses trés enflés, aprés des remedes inutiles, l'on fit des Cauteres, audessous des genoux; la peau ne fut pas plutot ouverte que ces Cauteres furent inondés: le malade guérit. C'est pourquoi, y est-il ajouté, qu'on doit admettre les Scarifications mêmes profondes aux Jambes des hydropiques.

M. Planque Nous rapporte qu'un homme agé de 60 ans fut attaqué d'une hydropisie que les Scarifications enleverent. L'hydropisie revint aprés un an, resista aux Scarifications, le malade mourut, les visceres de l'adomen étoient Schirreux. Plus bas on voit l'exemple d'une hydropisie, dont les Eaux s'évacuerent par des ulceres que le malade portoit aux Jambes.

un homme, attaqué d'une leucophlegmatie, eut, dans differens endroits du corps, Cinq grands abcés qui vinrent à Suppuration et rendirent plus de 13 livres de pus. Par Cette évacuation, le malade se trouva guéri.

Low parlant d'une hydropique qu'on n'avoit pû guerir par aucun remede, dit qu'il s'ouvrit des pores, à la région épigastrique, au Côté gauche de l'ombilic, Comme des pointes d'aiguilles; il en Sortit nuit et jour, beaucoup de Sérosité; Ces pores s'aggrandirent en se rongeant, et ne formant qu'un ulcere à y passer le doigt, il en Sortit une quantité prodigieuse d'humeurs troubles et épaisses pendant un mois; le bas ventre s'affaissa, les Simptômes disparurent, l'ulcere resta ouvert deux mois, au bout des quels Cette dame se trouva rétablie.

Je ne vois par conséquent pas, quand bien même M. Lamoulere se fut Comporté d'une maniere irreprehensible, quel avantage l'académie peut retirer de Cette observation. Je lui laisse Cependant à porter, sur les deux observations que M. Lamoulere lui a presenté, un dernier et plus décisif Jugement.

Allouël Dr.

Académie Nationale de Médecine Bibliothèque